

Parallélismes et convergences (II)

I. Gh. Maurer dans l'antichambre parisienne : tractations pour une visite (1964)

Irina GRIDAN

Dans le premier volet de cette étude, portant sur les prémisses du rapprochement diplomatique franco-roumain au cours de la période 1956-1963¹, nous avons souhaité mettre l'accent sur le caractère improbable du réchauffement du climat des relations entre Paris et Bucarest : étant donné le contexte international, mais aussi et surtout les malentendus qui persistent dans les relations bilatérales, l'approfondissement du dialogue entre Paris et Bucarest paraît particulièrement mal engagé. Pourtant, la persévérance roumaine commence à porter ses fruits dès 1963, à travers l'intensification des contacts avec la France, qui deviennent plus suivis et s'établissent à un rang supérieur. Les tensions et sources de malentendus sont dissipées lors de la visite effectuée en France par Corneliu Mănescu, le ministre roumain des Affaires étrangères, en novembre 1963. L'année 1964 constitue un moment crucial pour les relations franco-roumaines, puisque le contexte international, tout comme les évolutions internes des deux pays, contribuent à créer un terrain favorable à la normalisation. Les deux visites effectuées à Paris par Gheorghe Gaston Marin puis par Ion Gheorghe Maurer, respectivement en janvier et juillet 1964, illustrent l'intention des deux partenaires d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales.

La visite du président du Conseil roumain à Paris à l'été 1964 couronne, côté roumain, des efforts poursuivis avec régularité depuis deux ans. Pourtant, on craint initialement au quai d'Orsay de commettre un geste démesuré. En effet, les relations entre la Roumanie et l'URSS traversent une phase de refroidissement marqué suite à l'adoption par le Parti ouvrier roumain (POR), le 22 avril 1964, d'une déclaration où il affirme ouvertement son hostilité à la politique hégémonique de Moscou au sein du camp communiste. Par conséquent l'on se demande à Paris dans quelle mesure recevoir Ion Gheorghe Maurer constitue un acte risqué, susceptible de contribuer à donner des gages et une visibilité internationale à un pays dont la politique d'indépendance est interprétée comme une marque d'hostilité par le Kremlin². Quelles sont les contreparties, notamment en matière d'échanges culturels, que la France entend obtenir à cette concession de prestige faite aux Roumains ? Ne faut-il pas, à l'image des Américains qui ont reçu un mois plus tôt une importante délégation économique roumaine, y voir une tentative de mettre à profit la rencontre pour pérenniser la présence française sur le marché roumain ? Ces questionnements montrent que l'analyse des dimensions politique, économique et culturelle, étroitement imbriquées, est indispensable afin de comprendre les ressorts du rapprochement franco-roumain, ses motivations et ses modalités dans le contexte de la première moitié de l'année 1964. Dans ce sens, des chercheurs roumains ont pu récemment explorer les archives du CC du PCR (notamment les fonds de la Section des relations extérieures), ou encore celles

¹ GRIDAN Irina, « Parallélismes et convergences (I) Les prémisses du rapprochement franco-roumain, 1956-1963 : impulsion ou suivisme de la diplomatie roumaine », *Arhivele totalitarismului*, XVI, 60-61 (2008), p. 97-122. Consultable sur : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00620708/fr/>.

² Pour le contexte particulièrement tendu des relations roumano-soviétiques à l'été 1964, nous nous permettons de renvoyer à GRIDAN Irina, « Bucarest-Moscou : le ferment nationaliste des dissensions bilatérales (1964) », *Les politiques étrangères de l'URSS et des démocraties populaires. Actes du colloque des 27 et 28 mai 2011. Relations internationales*, n° 148, automne-hiver 2011, à paraître.

conservées au ministère roumain des Affaires étrangères³. Nous entendons y ajouter un matériel peu exploité jusqu'ici en Roumanie car plus difficilement accessible⁴, à savoir des documents des archives du ministère français des Affaires étrangères, relatifs aux prémisses de la visite à Paris de Ion Gheorghe Maurer à l'été 1964 et permettant d'en suivre la préparation.

La diplomatie « dialectique » du général de Gaulle

L'attrait exercé par la France au cours de la décennie 1960 tient pour beaucoup à la fascination à l'égard de la diplomatie gaullienne. Le représentant de la France en Roumanie, Pierre Bouffanais, note que son pays « jouit, en effet, traditionnellement en Roumanie d'une position privilégiée parmi les puissances occidentales et bénéficie du prestige du général de Gaulle, considéré comme le seul homme d'État du monde libre⁵ ». Pour le ministre de Roumanie en France, V. Dimitriu, le général de Gaulle est « l'homme d'État sagace et clairvoyant qui sait que les Roumains sont des Européens⁶ ». Un diplomate français en poste à Bucarest en ces années d'intensification des relations franco-roumaines va même jusqu'à dire, en forçant quelque peu le trait, que « l'attitude adoptée par la France vis-à-vis des États-Unis [sert] d'exemple et de justification aux libertés prises par Bucarest vis-à-vis de l'Union soviétique⁷ ». On retrouve cette similitude affichée de destins dans la bouche du Premier secrétaire du POR, en mai 1964. Dans un entretien avec Pierre Bouffanais, Gheorghe Gheorghiu-Dej dépeint en termes élogieux l'indépendance de la diplomatie française, dont il déclare partager les options et affirme que « c'est à juste titre que l'on dit que la Roumanie est la France de l'Est⁸ ». La France constitue aux yeux des dirigeants roumains un modèle diplomatique dans une lutte commune contre les prétentions hégémoniques des grandes puissances. Ils sont confortés dans la croyance en cette convergence diplomatique par la reconnaissance française de la Chine populaire, le 27 janvier 1964 : tout en n'approuvant pas les thèses chinoises dans leur intégralité, Paris, tout comme Bucarest, est capable d'admettre que la Chine représente un acteur non négligeable des relations internationales, avec lequel il faut compter.

L'amorce d'une normalisation des relations bilatérales est engagée début novembre 1963 par la visite à Paris du ministre roumain des Affaires étrangères, Corneliu Mănescu, qui rencontre à cette occasion son homologue, Maurice Couve de Murville. Si l'ordre du jour des conversations inclut certaines questions politiques bilatérales et culturelles, les conséquences du rétablissement au plus haut niveau du dialogue diplomatique se font surtout sentir, dans un premier temps, au niveau économique⁹. Au cœur des entretiens se trouve la difficile question de l'équilibre des échanges bilatéraux, compliquée par la nécessité pour la Roumanie d'exporter davantage à destination de la France, afin de se procurer les devises nécessaires à ses commandes de biens d'équipement. Ces discussions de l'automne 1963¹⁰ permettent de poser les bases de la venue à

³ Ces fonds d'archives sont notamment cités dans MORARU Constantin, *Politica externă a României, 1958-1964*, Bucarest, Ed. Enciclopedică, 2008, 320 p. L'ouvrage ne consacre cependant qu'une place restreinte aux relations franco-roumaines et aborde très succinctement leur évolution dans le contexte de l'année 1964.

⁴ Il convient ici de faire exception des documents que l'historien Ovidiu Bozgan a rendus accessibles au circuit scientifique roumain, en les publiant dans des revues roumaines. Cf. notamment, pour la période ici concernée, BOZGAN Ovidiu et CĂTĂNUȘ Dan, « România în 1964. Un raport al ambasadorului Franței la București », *Arhivele Totalitarismului*, nr. 46-47, Bucarest, INST, 2005, p. 127-153. Dans son rapport, l'ambassadeur français ne développe cependant aucun des aspects de la préparation et du déroulement de la visite de Ion Gheorghe Maurer à Paris. En France, un ouvrage récent consacré aux relations franco-roumaines et faisant usage des archives du quai d'Orsay vient de paraître ; l'année 1964 est cependant là encore traitée avec parcimonie et l'ensemble demeure globalement descriptif. Cf. BOWD Gavin, *La France et la Roumanie communiste*, Paris, L'Harmattan, 2009, 392 p.

⁵ Archives du Ministère français des Affaires étrangères (AMFAE), série Europe 1961-1970, sous-série Roumanie, dossier n° 251, dépêche n° 357/EU, 7 mai 1961, Bucarest.

⁶ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, dépêche n° 339/EU, 15 mai 1963, Bucarest.

⁷ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 212, note du 26 avril 1968.

⁸ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme à l'arrivée n° 520-525, 14 mai 1964, Bucarest.

⁹ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, note de la sous-direction d'Europe orientale, 30 octobre 1963.

¹⁰ Les pourparlers économiques sont poursuivis à Bucarest par le ministre de France, Pierre Bouffanais, qui s'entretient avec les dirigeants roumains en charge des ministères économiques. Il ne manque pas de souligner avec

Paris, l'année suivante, de plusieurs hauts représentants du régime roumain, à commencer par le président du Comité au plan et vice-président du Conseil des ministres, Gheorghe Gaston Marin.

Prémises : la visite « manquée » de Gheorghe Gaston Marin à Paris

Le projet de visite à Paris de Gaston Marin s'inscrit dans une politique d'ouverture économique à destination des pays occidentaux qui dépasse le cadre franco-roumain. L'accord signé le 17 novembre 1963 avec la RFA, permettant l'installation d'une mission commerciale ouest-allemande à Bucarest, témoigne de cet assouplissement en matière économique. À la fin de l'année 1963, Gheorghe Gaston Marin se rend aux États-Unis pour les obsèques de Kennedy et a des conversations économiques avec les autorités américaines. Sur le chemin du retour, son escale à Londres donne lieu à des entretiens de même teneur. Au même moment, les diplomates roumains approchent les autorités françaises afin d'envisager une visite en France du vice-président du Conseil des ministres¹¹. De leur côté, les responsables français sont particulièrement soucieux d'équilibrer leurs échanges économiques avec la Roumanie et de voir les achats de biens d'équipement augmenter. Leur intérêt à rencontrer le responsable roumain des passations de commandes à l'étranger est manifeste. Mais ce sont bien les Roumains qui lancent la procédure et il est intéressant de noter que tout comme dans les premières années de la décennie, l'impulsion du rapprochement se situe souvent à Bucarest. De la même manière, il semblerait que Paris ne soit pas prête à aller à la cadence voulue par les Roumains. En effet, là où Bucarest souhaitait une invitation de haut rang en bonne et due forme pour le printemps, c'est finalement dans la précipitation et en visite non officielle que Gaston Marin se rend en France, à la fin du mois de janvier 1964¹², accompagné par le vice-président du Conseil des ministres et représentant de la Roumanie au Comité exécutif du CAEM, Alexandru Bârlădeanu.

Cette première visite suscite quelques malentendus entre les autorités françaises et roumaines, ces dernières souhaitant mettre à profit une visite d'ordre privé pour faire aboutir des dossiers économiques, à travers des rencontres avec leurs homologues qui n'étaient initialement pas prévues¹³. L'irritation est perceptible chez l'ambassadeur de France à Bucarest, Pierre Bouffanais¹⁴, même si on se persuade à Paris que « ce séjour préparerait ainsi le voyage que M. Gaston Marin doit faire en France au printemps¹⁵ ». C'est précisément sur les possibilités ouvertes par ce premier séjour que les diplomates roumains insistent à compter du mois de février. Parallèlement, l'autre stratégie pratiquée afin d'assainir le climat des relations avec la France consiste en des gestes de bonne volonté de nature politique, notamment eu égard aux questions contentieuses en suspens. C'est ainsi que des dossiers concernant les octrois d'autorisations de départ pour la France aboutissent en février 1964¹⁶ et que le ministre des

constance l'insuffisance des commandes roumaines de biens d'équipement. Cf. AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, dépêche n° 817/EU, 6 décembre 1963, Bucarest.

¹¹ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, note de la sous-direction d'Europe orientale, 10 décembre 1963.

¹² AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme à l'arrivée n° 65-68, 23 janvier 1964 : Pierre Bouffanais rapporte que côté roumain, on « semblait prévoir que ce voyage pourrait avoir lieu fin février ou début mars. Le ministère des Affaires étrangères m'ayant saisi d'une demande de visas d'entrée dans notre pays, formulée par M. Gaston Marin et son épouse ainsi que par M. Bârlădeanu, également vice-président du Conseil des ministres, je n'ai pas cru devoir retarder le départ, ce soir 22 janvier, par wagon spécial, de ces personnalités dont on m'affirmait que le voyage était privé et de caractère touristique ».

¹³ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme à l'arrivée n° 65-68, 23 janvier 1964 : « MM. Gaston Marin et Bârlădeanu comptant profiter de leur séjour en France pour rendre visite à divers membres du gouvernement français, en particulier à M. Giscard d'Estaing, j'ai protesté contre ce procédé employé pour me forcer la main pour le visa des passeports et [...] j'ai fait les plus expresses réserves sur l'organisation *ex abrupto* des visites envisagées. »

¹⁴ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, lettre de Pierre Bouffanais à Emmanuel de Margerie, 24 janvier 1964 : « Vous savez par ma correspondance télégraphique ce qu'il est advenu des projets de voyage de Gaston Marin en France : on s'est pressé de nous donner des apaisements mais ce départ inopiné, bien dans la manière roumaine, n'est peut-être pas opportun. »

¹⁵ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme au départ n° 37, 25 janvier 1964, Bucarest.

¹⁶ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme au départ n° 91, 24 février 1964, Bucarest.

Affaires étrangères s'engage sur la liberté de mouvement des diplomates et le « règlement [...] des affaires culturelles pendantes¹⁷ ». L'économie occupe pourtant le haut de l'affiche au printemps 1964 dans les relations franco-roumaines. Tout en évoquant la perspective d'une nouvelle visite de Gaston Marin, officielle cette fois, au mois de juin, l'ambassadeur de Roumanie tente de rassurer la direction d'Europe orientale – et implicitement les patrons français – sur le fait que son pays tiendra ses engagements de l'Accord commercial de 1963 en matière de commandes de biens d'équipement¹⁸. C'est là une contrepartie qu'on estime nécessaire à Paris, afin de ne pas ralentir davantage les importations en provenance de Roumanie, notamment dans le domaine des produits pétroliers : le solde commercial est en effet légèrement déficitaire en 1962, avant de se creuser pour atteindre 66 millions de francs en 1963. C'est la quadrature du cercle, puisqu'à Bucarest on argue avec constance de prix peu compétitifs pratiqués par les industriels français¹⁹ et d'un déficit de devises, et l'on refuse de mettre la balance commerciale en déficit. La promesse de relancer les achats de biens d'équipement dans le plan quinquennal 1965-1970 doit permettre une sortie de ce cercle vicieux.

En avril 1964, les diplomates roumains en poste à Paris reviennent à la charge au quai d'Orsay, pour indiquer que « M. Gaston Marin [souhaite] toujours vivement effectuer en France le voyage dont le projet a déjà été évoqué au cours de contacts franco-roumains²⁰ ». Devant le peu d'empressement des autorités françaises, c'est finalement à Washington que Gaston Marin se rend, du 18 mai au 1^{er} juin 1964. Le 20 mai, on en est encore au quai d'Orsay au stade de projet quant à une éventuelle invitation du vice-président du Conseil. Dans le contexte de la détérioration des rapports avec Moscou, il convient donc pour Bucarest de trouver un projet de substitution, ayant par la même occasion une envergure politique et symbolique renforcée : ce sera la visite de Ion Gheorghe Maurer.

Les coulisses : négociations en vue de la visite du président du Conseil

Dans un entretien avec Pierre Bouffanais à la mi-mai, Gheorghe Gheorghiu-Dej laisse entendre que la Roumanie souhaite désormais ajouter une dimension politique au rapprochement économique avec la France²¹. Il semblerait qu'il faille dès lors imputer aux autorités roumaines la volonté d'accélérer la visite en France d'une délégation officielle. Si le président du Conseil d'État n'évoque pas ouvertement la question dans l'entretien précité, une semaine plus tard, sollicitation est faite au quai d'Orsay d'inviter Ion Gheorghe Maurer à Paris. Jean-François Noiville, chargé d'affaires de l'ambassade française, rencontre Alexandru Bârlădeanu et Corneliu Mănescu à cet effet. Pendant l'entretien, ces derniers déclarent que « si le gouvernement français invitait une délégation qui serait conduite par le président du Conseil, M. Maurer, et qui comprendrait notamment un vice-président du Conseil chargé des questions économiques et le ministre des Affaires étrangères, cette invitation serait volontiers acceptée du côté roumain²² ». Le 28 mai, le quai d'Orsay fait savoir que le gouvernement français accepte de recevoir une telle délégation fin juillet ou fin octobre²³. Les autorités roumaines s'empressent d'opter pour juillet.

Une fois le principe de la visite acquis, débute le ballet diplomatique de préparation effective, avec les questions protocolaires mais aussi et surtout les entrevues au programme et l'ordre du jour des discussions. Côté roumain, outre les marques de bonne volonté à l'égard des

¹⁷ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme à l'arrivée n° 219-222, 28 février 1964, Bucarest.

¹⁸ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme au départ n° 92, 14 février 1964, Bucarest.

¹⁹ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, note de la sous-direction d'Europe orientale, 14 avril 1964. Selon un conseiller de l'ambassade roumaine, « qu'il s'agisse d'une raffinerie, finalement achetée à l'Italie, ou de locomotives électriques, dont la commande a finalement été passée en Suède, les autorités roumaines avaient été obligées, à leur grand regret, de constater que les prix français n'étaient pas compétitifs ».

²⁰ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, note de la sous-direction d'Europe orientale, 14 avril 1964.

²¹ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme à l'arrivée n° 520-525, 14 mai 1964, Bucarest.

²² AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, note de la sous-direction d'Europe orientale, 14 avril 1964, télégramme à l'arrivée n° 587-588, 22 mai 1964, Bucarest, Jean-François Noiville.

²³ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme au départ n° 208-209, 28 mai 1964.

Français²⁴, on laisse entendre que des concessions pourraient être faites entre temps, à la fois pour la vente des livres et des périodiques français, le statut des diplomates et les échanges économiques²⁵. Côté français, on espère que cette visite permettra de faire avancer un certain nombre de dossiers restés au point mort depuis des années. Jean-Louis Pons va jusqu'à en faire un préalable : « Il me paraît souhaitable [...] de sonder la sincérité des autorités roumaines lorsqu'elles exaltent l'amitié franco-roumaine, et qu'elles proclament leur désir d'accroître les échanges entre la France et la Roumanie. Il leur appartient de [...] donner satisfaction à nos demandes les plus pressantes. C'est alors seulement qu'il conviendrait d'étudier avec les autorités roumaines une éventuelle augmentation de nos échanges²⁶. » Rapidement cependant, les interlocuteurs roumains concentrent leur attention et leurs efforts sur les enjeux économiques, au détriment des considérations d'ordre culturel – minimisées, au grand dam des Français, par l'habile argument de la crainte de voir l'URSS réclamer une réciprocité de traitement. Le mois de juillet est ainsi consacré aux négociations en vue de rédiger un Accord franco-roumain de coopération scientifique et technique, qui doit être signé à l'occasion de la visite. Si le premier projet d'initiative roumaine semble trop unilatéral au quai d'Orsay²⁷ – allant jusqu'à mentionner la collaboration dans le domaine du nucléaire civil –, les négociations permettent d'établir un texte plus équilibré, prévoyant notamment une meilleure circulation de la documentation scientifique et technique entre les deux pays²⁸.

Les autorités roumaines insistent très vite sur leur volonté de ne pas cantonner la visite à sa dimension économique et, dans une moindre mesure, culturelle. L'ambassadeur français note que dans le contexte des « attaques contre l'URSS et [de] l'affirmation de l'indépendance nationale [...], la demande que nous font les Roumains revêt évidemment une très grande importance politique²⁹ ». En effet, au-delà du contenu des conversations à venir, le fait même qu'elles aient lieu ne peut manquer d'être investi d'une signification politique. C'est pour pousser encore plus loin cet avantage que l'on s'attèle, côté roumain, à obtenir que le président du Conseil des ministres soit reçu par les plus hauts représentants politiques français. Si au quai d'Orsay on promet une entrevue avec le ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, ainsi qu'un entretien avec le Premier ministre, Georges Pompidou – « si le calendrier le permet³⁰ » –, c'est une audience chez général de Gaulle que Bucarest veut obtenir. Dans ce contexte, des crispations protocolaires ne manquent pas de surgir, notamment au sujet de l'initiative de la visite, que Bucarest souhaiterait voir officiellement revendiquée par Paris : dans le cas contraire, « le gouvernement roumain ne voudrait pas se montrer pressé de se rendre en France. La Roumanie [...] ne saurait dignement voir sa délégation accueillie en quémandeuse³¹ », déclare un diplomate roumain. Même si l'on s'offusque côté français de ce travestissement de la réalité, cette concession de prestige est finalement octroyée à la Roumanie³², que l'on accepte au quai d'Orsay de flatter dans un contexte où ses relations avec l'URSS lui imposent une marge de manœuvre restreinte. Ce sont sans doute des considérations similaires qui conduisent à retenir le principe d'une entrevue de Gaulle – Maurer, acquis dans les premiers jours de juillet³³.

²⁴ Jean-François Noiville note un véritable changement d'atmosphère à l'égard de la France et rapporte par exemple l'excellent accueil fait par les plus hauts dignitaires du régime à une représentation de la Comédie française à Bucarest. Cf. AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, dépêche n° 440/EU, 23 juin 1964. Le nouvel ambassadeur, Jean-Louis Pons, confirme cette évolution visible notamment lors de la célébration en grande pompe du 14 juillet. Cf. AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme à l'arrivée n° 874-878, 15 juillet 1964.

²⁵ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme à l'arrivée n° 568-576, 20 mai 1964.

²⁶ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 252, dépêche n° 468/ACT, 7 juillet 1964.

²⁷ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 252, dépêche n° 468/ACT, 7 juillet 1964. Ce projet d'accord prévu pour 5 ans concerne pratiquement tous les domaines de l'économie française.

²⁸ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 252, télégramme au départ n° 315, 8 juillet 1964.

²⁹ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme à l'arrivée n° 589, 22 mai 1964, Bucarest.

³⁰ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme au départ n° 258-260, 16 juin 1964.

³¹ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 252, note de la sous-direction d'Europe orientale, 23 juin 1964.

³² AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 252, communiqué publié par la presse française et roumaine le 29 juin.

³³ Le 29 juin cette entrevue n'est pas mentionnée, tandis que le 8 juillet le conseiller de l'ambassade de Roumanie reçu au quai d'Orsay s'enquiert de la tenue que M. Maurer devra porter lors de « l'audience qui lui sera donnée par le

Un rapprochement sous le regard attentif de Moscou

Le rapprochement franco-roumain doit, au-delà du cadre des relations bilatérales, être situé à une échelle qui attribue au facteur soviétique une pondération non négligeable. C'est en effet en réaction à leurs relations respectives avec Moscou que Paris d'une part, Bucarest de l'autre, se découvrent un intérêt mutuel au rapprochement. Il convient de ne pas se méprendre sur les déterminants de cette tentation, qui ne sont ni similaires pour les deux partenaires, ni même totalement convergents. Pour la diplomatie gaullienne, recevoir un haut dignitaire du régime roumain constitue un moyen de poursuivre une politique d'ouverture à destination de l'Est européen, dont l'établissement de relations avec l'URSS a tracé la voie. C'est aussi une manière pour Paris d'encourager les évolutions internes et la relative libéralisation en cours en Roumanie. La récente normalisation des relations franco-soviétiques facilite ainsi l'établissement des contacts entre Bucarest et Paris, le rendant « inattaquable du point de vue de la discipline socialiste³⁴ ».

Ce point n'est pas négligeable étant donné le contexte très particulier dans lequel intervient ce rapprochement. L'année 1964 voit en effet la Roumanie affirmer de façon intransigeante son refus de demeurer subordonnée aux mots d'ordre du Kremlin en matière de politique étrangère. Se réclamant d'une neutralité affichée face au conflit sino-soviétique, la Déclaration du Comité central du POR d'avril 1964 dénonce les prétentions hégémoniques de Moscou au sein du mouvement communiste international et proclame la souveraineté pleine et entière de la Roumanie sur la scène internationale. La virulente campagne antisoviétique déclenchée par les autorités roumaines est instrumentalisée à des fins de légitimation politique par le pouvoir communiste, qui prend par ailleurs des mesures d'assouplissement du rigoureux carcan idéologique auquel est soumise la population. Renforcée sur le plan intérieur par l'utilisation des thèmes nationalistes à connotation antisoviétique, l'équipe dirigeante roumaine entend asseoir sa position en acquérant un prestige accru sur la scène internationale. Cette stratégie passe nécessairement par Paris, d'autant plus que la France vient de rétablir ses relations diplomatiques avec Pékin. Dans les conversations privées avec les diplomates français, les dirigeants roumains ne tarissent pas d'éloges à l'égard de cette politique dont ils vantent « le réalisme, le dynamisme et l'indépendance³⁵ ».

La marge de manœuvre de la Roumanie dans sa volonté de rester neutre dans le conflit sino-soviétique tout en se rapprochant de la France est cependant étroite, comme en témoigne l'incessant ballet des entretiens entre dirigeants communistes. Ion Gheorghe Maurer effectue une visite à Pékin au mois de mars 1964. Sur le chemin du retour, il s'arrête en URSS, du 14 au 16 mars, avant d'y séjourner à nouveau en avril. Le 22 juin, Tito rencontre Gheorghiu-Dej en Roumanie et il semblerait que dans les dossiers sensibles, il lui prodigue des conseils de « modération³⁶ » : le mois de juin a en effet vu une détérioration du climat des relations roumano-soviétiques, avec notamment une querelle acerbe des ondes et des éditoriaux et une polémique virulente sur la question des projets d'intégration supranationale. Pourtant, il semblerait que pour Bucarest « la distance que justifie la volonté d'une plus grande liberté d'action ne signifie pas éloignement³⁷ ». C'est peut-être comme un geste d'apaisement à l'égard de Moscou qu'il faut interpréter le délai imposé à Jean-Louis Pons, le nouvel ambassadeur français, pour la remise de ses lettres de créance³⁸. Dans la même veine, Maurer effectue une nouvelle visite à Moscou, du 6 au 14 juillet – soit quelques jours à peine avant son séjour en France. Interrogé par Jean-Louis

général de Gaulle ». Il lui est indiqué que « le Président de la République recevrait M. Maurer le mardi 28 juillet à 11 heures du matin ». Cf. AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 252, note de la sous-direction d'Europe orientale, 8 juillet 1964.

³⁴ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 212, note du 26 avril 1968.

³⁵ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme à l'arrivée n° 118-119, 3 février 1964.

³⁶ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, note de la sous-direction d'Europe orientale, 2 juillet 1964.

³⁷ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme à l'arrivée n° 495-498, 2 juillet 1964, Bruxelles. Propos tenus à l'ambassadeur de France par son homologue roumain.

³⁸ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme à l'arrivée n° 853-865, 13 juillet 1964. Jean-Louis Pons remet ses lettres de créance à Gheorghe Gheorghiu-Dej le 11 juillet, après 10 jours d'attente.

Pons sur le déroulement de cette visite, Gheorghiu-Dej déclare que « cela ne va pas mal, mais il faudra encore quatre ou cinq jours pour y voir clair, [...] [répondant avec] plus de précipitation que de conviction, car il était allé précédemment jusqu'à employer le mot "duel" pour qualifier les négociations en cours³⁹ ». Les dirigeants roumains mettent à profit les conversations de Moscou afin de tenter de dissiper les accusations sur le caractère antisoviétique des développements récents de la politique roumaine. De leur côté, les Soviétiques ne cachent pas leur irritation devant les initiatives prises par les autorités de Bucarest et la présentation faite par les pays occidentaux de la désatellisation roumaine. Le jour même de l'arrivée en France de la délégation roumaine conduite par Ion Gheorghe Maurer, Podgorny se rend en Roumanie et s'entretient avec Gheorghiu-Dej : cette coïncidence ne saurait être fortuite.

À travers l'analyse des préparatifs de la visite de Ion Gheorghe Maurer à Paris, nous avons d'abord souligné l'insistance des autorités roumaines sur les questions économiques. Pour comprendre ce prisme roumain de l'économie, l'approfondissement des divergences au sein du CAEM joue un rôle déterminant ; côté français, une conversion au pragmatisme économique est à noter, même si les ambitions de la diplomatie culturelle ne sont pas totalement délaissées. Au-delà, c'est bien d'une signification politique que les dirigeants roumains entendent investir cette visite, y voyant une possibilité d'illustrer la convergence diplomatique des « satellites récalcitrants » de chaque bloc. Cette stratégie est habile, car au-delà des bienfaits économiques, elle doit permettre de desserrer la contrainte politique qui pèse sur les prises de position hétérodoxes de la Roumanie : grâce à la visite à Paris du président du Conseil Ion Gheorghe Maurer, la diplomatie roumaine entend obtenir une reconnaissance occidentale, lui permettant de contrebalancer la relative détérioration de ses relations avec l'Union soviétique. L'évaluation des résultats concrets de cette visite fait l'objet du troisième volet de cette série consacrée aux relations franco-roumaines dans les années 1960⁴⁰.

³⁹ AMFAE, Europe 1961-1970, Roumanie, 251, télégramme à l'arrivée n° 853-865, 13 juillet 1964.

⁴⁰ GRIDAN Irina, « Parallélismes et convergences (III) : Ion Gheorghe Maurer à Paris à l'été 1964 : *Realpolitik* et offensive du sourire », *Arhivele totalitarismului*, XVII, 64-65 (2009), p. 99-122.